



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

http://www.college-st-regis.fr – email : contact@college-st-regis.fr



LE PUY-DU-FOU et LA ROCHELLE

Le Puy-en-Velay, 6 octobre 2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Un séjour éducatif et culturel en Charente-Maritime et en Vendée est proposé aux élèves de 6^{ème} du 16 au 20 juin 2026. Ainsi, nos collégiens pourront découvrir :

- La Rochelle, son histoire, le musée maritime et les tours portuaires grâce à une visite guidée ;
- Le Grand Parc du Puy-du-Fou : un voyage dans le temps mènera nos élèves du Stadium Gallo-Romain aux Guerres de Vendée, en passant par l'époque des Mousquetaires de Richelieu.

Le vendredi 19 juin en soirée, le groupe assistera à la Cinéscénie du Puy-du-Fou qui retrace 700 ans d'histoire vendéenne et d'histoire de France.

L'hébergement se fera dans les dépendances du Château de la Flocellière.

Le coût du voyage (transport en car, hébergement, visites) **devrait être de 395 à 405€, le montant dépendant du nombre de participants au voyage**. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de la mairie de votre domicile ou de votre comité d'entreprise pour l'obtention d'aides.

- **Dates du séjour** : Du **mardi 16 juin 2026** (départ à 7h00) au **samedi 20 juin 2026** (arrivée vers 20h)

- **Formalités** : Il est obligatoire d'être muni d'une **carte d'identité ou d'un passeport**

Pour faciliter l'organisation de ce séjour, la demande d'inscription ci-jointe doit être retournée au professeur principal pour **le mercredi 5 novembre** accompagnée d'un premier versement d'un montant de **130€** (vous pouvez indiquer au besoin la date d'encaissement au dos du chèque). Le 2^{ème} acompte aura lieu au mois de février, et le solde du séjour en mai 2026.

Nous nous permettons de rappeler que la mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner des sanctions qui le priveront de voyage.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à nos respectueuses salutations.

L'équipe pédagogique

COUPON A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE 05/11/2025

Madame, Monsieur..... autorisons
notre fils / notre fille à participer au voyage au Puy-du-Fou du 16 au 20 juin 2026.
Nous versons un acompte de 130€ : - en espèces*

- par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel*

*Entourer le mode de paiement

Le 1er acompte est non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure)

A....., Le.....

Signature des Parents :